



INNOVER
C'EST COLLABORER!

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX EST HEUREUSE D'ANNONCER QU'ELLE OFFRE DORÉNAVANT LA RÉCUPÉRATION DES PLASTIQUES ET AUTRES DÉCHETS AGRICOLES AUX ÉCOCENTRES DE SAINT-URBAIN ET DE L'ISLE-AUX-COUDRES

Baie-Saint-Paul, le 5 juillet 2024 – La MRC de Charlevoix est heureuse d'annoncer que les écocentres de Saint-Urbain et de L'Isle-aux-Coudres sont dorénavant des points de dépôt officiels de plastiques et autres déchets agricoles. Les producteurs agricoles peuvent notamment y déposer huit types de déchets : les petits sacs de semences, fertilisants et pesticides, les grands sacs de vrac (>100 kg), les contenants (<23 l), les réservoirs et barils (>23 l), les ficelles, les pellicules d'ensilage, les sacs silos et toiles pour l'ensilage et les sacs de moulée.

Ce nouveau service destiné aux producteurs agricoles est offert grâce à une collaboration avec AgriRÉCUP, une organisation sans but lucratif, vouée à la responsabilité environnementale par le biais d'une valorisation adéquate des déchets agricoles. Ses programmes de gestion des plastiques agricoles et autres déchets inorganiques des fermes du Canada ont acquis une réputation d'excellence de par le monde.

En ajoutant la récupération et le recyclage de ces déchets agricoles, la MRC de Charlevoix pourra ainsi ajouter un volume accru de matières qui seront détournées de l'enfouissement et offrir des solutions de recyclage efficaces aux producteurs et productrices agricoles de Charlevoix.



Nicol Simard, président du Syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest, Patrick Lavoie, préfet, Luc Gauthier, préposé à l'opération de l'écocentre et Pierre-Marc Bergeron, technicien en valorisation des matières résiduelles

Le préfet de la MRC, monsieur Patrick Lavoie, tient à remercier les partenaires et en particulier le Syndicat de l'UPA de Charlevoix-Ouest et tous les producteurs et productrices agricoles pour leur engagement qui semble déjà très satisfaisant, peu de temps après le début des opérations. « Les efforts et les gestes écoresponsables des producteurs et productrices agricoles qui participent au projet de récupération et recyclage des déchets agricoles sont considérables, ils démontrent à quel point la protection de l'environnement leur tient à cœur pour le bénéfice des générations futures ».

Les défis demeurent nombreux et préoccupants en matière d'environnement, notamment en ce qui concerne le recyclage des plastiques, d'où l'importance d'y consacrer des du temps et des efforts. La MRC a pu compter sur une contribution de 2 000 \$ provenant d'AgriRÉCUP pour le financement des aménagements requis à l'Écocentre de Saint-Urbain, évalués à près de 4 000 \$.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec l'équipe du Service de la gestion des matières résiduelles au 418-435-2639, poste 6011.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale et greffière-trésorière
MRC Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier, conseillère en communication et en administration
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6904
mgauthier@mrccharlevoix.ca